

Compte rendu de la réunion de l'Observatoire National de l'Evolution des Emplois (ONEE) du 1<sup>er</sup> avril et de la CPNE du 8 avril 2010.

Le patronat persiste et signe : « *Il n'y aura pas de négociations sur les salaires en avril 2010 !* »

**P**our imposer au SNCP un progrès pour les salariés du Caoutchouc en matière de salaires, de conditions de travail, de maintien et de création d'emplois, de conditions de départ en retraite, un dialogue social véritablement à armes égales est nécessaire. Cela suppose l'expression régulière d'un **rapport de forces**, ainsi que des **droits** pour négocier au niveau de la branche. Ce sont ces droits que le patronat tente de nous reprendre aujourd'hui.

**L**e fonctionnement de la branche caoutchouc, au travers des réunions paritaires plénières, a jusqu'à présent été le meilleur moyen de faire respecter les avis et les opinions de chacun. C'est ce que la CGT a rappelé dans la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2010 (courrier signé par les 4 organisations syndicales ; seule F.O. n'est pas signataire).

En effet, si les représentants des patrons et du gouvernement utilisent couramment l'expression de « dialogue social », dans la réalité, l'interprétation qu'ils en ont est très loin de la définition de ces deux termes.

Le mépris de la chambre patronale pour les salariés de la branche est au plus haut niveau : non seulement, recul sur les droits des représentants des salariés mais également sur le pouvoir d'achat des salariés, puisque le SNCP et l'UCAPLAST refusent de négocier sur les salaires en avril, comme le prévoit la Convention collective du caoutchouc.

La rupture du dialogue par le SNCP, lors de la réunion paritaire du 4 février 2010 sur le droit syndical, suivie d'un courrier du SNCP aux organisations syndicales en est la preuve et a été confirmée à la réunion du 8 avril 2010.

Dans la continuité d'une volonté politique de réduction et de casse industrielle, déjà démontrée au travers de multiples plans de licenciements dans nos industries, c'est aux représentants des salariés de la branche que le SNCP s'attaque en voulant imposer un projet d'accord avec des droits inférieurs à ceux existants actuellement dont notamment :

- La réduction du nombre de représentants syndicaux en réunions paritaires plénières : 5 au lieu de 15 participants ;
- La suppression de la réunion de conclusion (réunion très importante pour la CGT) permettant d'avoir une discussion et une réflexion approfondie sur le thème de la réunion paritaire de la veille, et la décision des suites à donner.

**LA CGT, SUIVIE PAR LA MAJORITÉ DES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES, S'EST OPPOSÉE À CE PROJET D'ACCORD.**



Il n'est pas acceptable que ces droits et usages acquis par les luttes menées par les anciens pour notre avenir et celui de nos enfants, soient anéantis par une clique de dirigeants toujours assoiffés d'argent et de pouvoir.

► **POUR LA CGT, IL FAUT, AU CONTRAIRE, ALLER VERS UNE ÉVOLUTION DES DROITS DÉJÀ EXISTANTS.**

Constatant l'opposition unanime à ce projet d'accord de remise en cause des droits, le SNCP n'a eu pour seule réponse que la dénonciation des droits syndicaux dans la branche, au travers d'un courrier adressé aux organisations syndicales, le 24 février 2010.

► **LE DIALOGUE SOCIAL SERAIT DONC LE PASSAGE EN FORCE DES « QUATRE VOLONTÉS » DU PATRONAT EN FAISANT ABSTRACTION DES IDÉES DE CHACUN ET EN ALLANT JUSQU'À UTILISER LA MENACE ! DRÔLE DE DÉFINITION !**

Le SNCP a décidé de s'attaquer à la Convention collective en refusant de tenir les réunions obligatoires sur les salaires des mois d'avril et d'octobre.

Lors de la réunion de l'Observatoire d'Observatoire National de l'Évolution des Emplois du Caoutchouc, du 1<sup>er</sup> avril 2010, la CGT suivie par l'ensemble des organisations syndicales, a demandé au SNCP une date de négociations sur les salaires de la branche et a exigé une réponse avant le 8 avril 2010, date de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE).

Car, si le patronat veut supprimer, ou limiter, le nombre et la nature des paritaires de négociations, il entend maintenir les réunions de branche de CPNE et d'Observatoire National de l'Évolution des Emplois (ONEE), réunions qui lui permettent de récupérer l'argent de la formation professionnelle par l'OPCA Agefos-PME. **Voi-là l'intérêt !**

L'Observatoire National de l'Évolution des Emplois, financé par AGEFOS-PME, et dont les enquêtes sont menées par le Cabinet MANEXPERT, « n'avance » pas dans le sens patronal. L'élaboration des « fiches métiers » dévoile une polyvalence à outrance.

En effet, si on examine de près ces fiches, on se rend compte qu'une fois de plus, les patrons cherchent toujours à réduire les effectifs en définissant un métier comme une activité qui comporte de plus en plus de tâches diverses jusqu'actuellement définie comme des emplois en tant que tels et exécutés par du personnel formé pour ces travaux.

► **LA CGT, AINSI QUE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES N'A VALIDÉ AUCUNE DE CES FICHES MÉTIERS.**

**L'INTÉRÊT DE CET OBSERVATOIRE, C'EST D'AVOIR UNE VUE RÉELLE DE L'ENSEMBLE DES MÉTIERS DE LA BRANCHE, DE RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS, DE LES FAIRE ÉVOLUER PAR LA FORMATION, ET NON EN INSTAURANT UN SYSTÈME QUI CONDUIRAIT À LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS !**

L'ensemble des organisations syndicales a revendiqué du temps et du financement nécessaires à l'étude et à la validation de ces fiches métiers, car ce n'est pas en quelques heures de réunions que l'on pourra définir ce que sont les métiers d'aujourd'hui et de demain dans la branche.

Le SCNP a tenté, encore, un passage en force en proposant des réunions sur des journées entières, préparatoires et plénières, mais en voulant réduire les réunions de conclusions à une demi-journée.

**Malgré l'opposition majoritaire des organisations syndicales sur le projet proposé par le SNCP, celui-ci profite, une fois de plus, de la réunion de l'Observatoire pour tenter de faire passer sa volonté de réduire le droit syndical.**

► **LES PROCHAINES RÉUNIONS DE L'OBSERVATOIRE (ONEE) AURONT LIEU LES 30 JUIN ET 9 SEPTEMBRE 2010.**

A la CNPE du 8 avril 2010, les représentants de l'OPCA Agefos étaient convoqués sans que les Organisations Syndicales en aient été informées. Aucun document n'a été fourni en préparatoire. Face au refus renouvelé du SNCP de tenir la réunion salariale d'avril, prévue par la Convention collective, CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC ont quitté la séance.

► **SANS MOBILISATION DE NOS SYNDICATS AVEC LES SALARIÉS, LE PATRONAT SOUTENU PAR FO A DE BEAUX JOURS DEVANT LUI SUR LA POLITIQUE SALARIALE DE BRANCHE. NOUS DEVONS ORGANISER LA RIPOSTE : CELA EST UNE NÉCESSITÉ QUI DEVIENT INCONTOURNABLE AUJOURD'HUI.**

PROCHAINES RÉUNIONS PLÉNIÈRES :

- Le 19 mai 2010 : droit syndical.
- Le 20 octobre 2010 : salaires.

**Rappel**

- La Conférence UFICT du 5 au 7 mai 2010 à Vaison-la-Romaine.
- Et la Conférence Jeunes du 16 au 18 juin 2010 à la Gaillarde.